



A ST PIERRE LA COUR,
Le 27 mars 2023

Olivier DESMONTILS
Président

Monsieur Florian BERCAULT
Président de Laval Agglomération
1 Place du Général Ferrié
53000 LAVAL

OBJET : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER
HIPPODROME DU TILLEUL
ASSOCIATION DES COURSES HIPPIQUES DE ST PIERRE LA COUR

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser notre demande de soutien financier concernant des travaux sur l'hippodrome du Tilleul.

L'Association des courses hippiques de SAINT PIERRE LA COUR continue sa programmation des travaux de remise en état des équipements et des travaux de sécurité tant pour les professionnels que pour le public.

L'association a prévu la construction d'un bungalow sanitaires et d'un local infirmerie. Ces équipements sont nécessaires au bon déroulement de nos manifestations et à la sécurité médicale. Le local infirmerie devient obligatoire sur tous les hippodromes. L'espace dédié aujourd'hui à cet usage, ne répond plus aux exigences et nous devons disposer d'un local affecté aux consultations / soins avec l'équipement nécessaire.

Par ailleurs, je tiens également à préciser que ces équipements seront mis à disposition de toutes manifestations associatives et sportives telles que les organisations de cross aux niveaux communal, départemental et régional, manifestations culturelles, scolaires (collège, écoles), etc...

Montant des travaux	37 816.25 € ht
Se décomposant comme suit :	
- Devis FTPB – raccordement bungalows sanitaires et infirmerie	7 816.00 € ht
- Devis LOXAM – bungalow sanitaires	14 500.00 € ht
- Devis LOXAM – bungalow infirmerie	10 207.00 € ht
- Devis Sabin – réalisation dalle sanitaires	3 175.95 € ht
- Devis Salin – réalisation dalle infirmerie	2 117.30 € ht

Plan de financement des travaux :

- Subvention Départementale	10 000.00 €
- Subvention Commune de ST PIERRE LA COUR	15 100.00 €
- Subvention Laval-Agglomération.....	3 500.00 €
- Participation Société des Courses.....	9 216.25 €

Comme vous le savez, l'Association des Courses de ST PIERRE LA COUR effectue tous les ans des travaux d'investissement sur l'hippodrome notamment des travaux de sécurité ; nous apportons beaucoup d'attention à ce dernier point, la sécurité étant primordiale lors d'évènements.

Malgré une rigueur comptable, l'investissement de la commune et de l'équipe exceptionnelle de bénévoles ainsi que la participation de sponsors, nous connaissons une situation de trésorerie tendue ; j'ajouterai que pour l'organisation de nos deux manifestations annuelles, une trésorerie de 15 000 € est nécessaire. Sans l'aide de nos partenaires que nous remercions vivement (Commune, Fédération du Cheval Français, Conseil Départemental, Communauté de Laval-Aglo, Sponsors et Bénévoles) l'organisation de ces deux belles manifestations hippiques très appréciées ne pourraient avoir lieu.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation,

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président
Olivier DESMONTILS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230710-S06-BC-126-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2023

Hippodrome du Tilleul – 53410 SAINT-PIERRE-LA-COUR

Mise en ligne : 18-07-23